

---

# AUX ANTILLES :

## Chlordécone : vérité et réparations !

---

Paris octobre 2023

### **Manifestation samedi 28 octobre à Paris, à 14 heures au kiosque de la Place de la Nation en soutien aux mobilisations qui se dérouleront en Martinique du 22 au 28 octobre 2023.**

Le chlordécone, insecticide interdit depuis 1975 aux États-Unis, n'a jamais été utilisé en France hexagonale mais a été utilisé aux Antilles au moins jusqu'en 1994 dans les plantations de bananes, et a empoisonné toute la population antillaise, qu'elle vive en Guadeloupe, en Martinique ou ailleurs du fait de déplacements forcés.

Ce pesticide a aussi pollué les terres, et donc la production agricole, la mer, l'eau et, ce, pour plusieurs siècles !

À l'évidence, l'État français a laissé faire en soutenant explicitement le lobby des planteurs, rendant malades notamment trop de travailleuses et travailleurs alors que la dangerosité du chlordécone était établie depuis des dizaines d'années. Ce sont des familles entières qui ont été contaminées. Outre les maladies, nous déplorons et dénonçons un nombre important de décès.

Suite à des dépôts de plaintes, le non-lieu rendu par la Cour d'appel de Paris début 2023 démontre une nouvelle fois les injustices et discriminations subies par le peuple antillais. Pour nos organisations, il s'agit bien d'un empoisonnement destructeur de biens et de ressources naturelles pour faire de la surproduction de bananes de manière attentatoire à la santé des populations ; une surproduction qui s'est faite au détriment de l'autosuffisance alimentaire.

Au-delà de cette décision de justice qui exonère des responsabilités politiques de celles et ceux qui gouvernaient, elle ne veut surtout pas condamner les responsables de cet empoisonnement à grande échelle.

C'est pourquoi les organisations syndicales, associatives et politiques des Antilles continuent de se mobiliser pour obtenir de véritables avancées et investissements pour réparer tous les dégâts sanitaires, humains, économiques et sociaux.

Ainsi, du 22 au 28 octobre, plus de trente organisations syndicales, associatives et politiques de la Martinique organisent une semaine de mobilisations avec comme point d'orgue une grande manifestation le samedi 28.

Les pouvoirs publics doivent réparer ces injustices par une reconnaissance d'exposition aux pesticides. Hier comme aujourd'hui, ces mêmes pouvoirs publics doivent assurer une agriculture saine et une eau potable pour toutes et tous vivant dans ces territoires ou y étant de passage.

Nous condamnons, avec fermeté, cet empoisonnement à grande échelle de la population antillaise. Nous appelons à construire une mobilisation et un rapport de forces de haut niveau. Il s'agit, ensemble, d'obtenir la reconnaissance des responsabilités, la réparation des maux causés, le droit à la santé dans un environnement sain.

**Premiers signataires :**

**Liste syndicale**

Confédération Générale des Travailleurs Fonction-Publique Outre-Mer (CGT/DOM) - L'Union syndicale Solidaires - Confédération Nationale des Travailleurs (CNT) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU), Réseau Eco Syndicaliste (RES), Confédération Paysanne, Solidaires Guadeloupe,

**Liste associative**

Comité d'Organisation du 10 Mai,(C-O10MAI) - LP-U, (Ligue Panafricaine-Umoja) - MIR FRANCE (Mouvement International pour les Réparations) - , Mouvement des Jeunes Kanaks de France (MJKF) - Collectif Jistis pou Klodo - Coordination 75 des Sans-Papiers (CSP75) - de la Coalition Internationale des Sans-Papiers et Migrants (CISPM) - Droits Ici Et Là-bas (DIEL) - Pour une Ecologie Populaire et Sociale (PEPS) - Collectif des Luttés Sociales et Environnementales (CLSE) - Collectif Vietnam-Dioxine (CVD), - Fondation Copernic - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Conseil Représentatif des Associations Noires (CRAN) - Observatoire Terre-Monde (OTM)...

**Liste médias :**

Radio Dôobôot et Radio Tanbou Manmay Lévê, FPP 106.3Fm,

